

Charbon : l'agonie sera longue ...

Pierre Le Roy

Les pays signataires de l'accord de Paris se sont engagés à freiner le recours au charbon. En vérité, son déclin ne devrait s'engager qu'en 2050.

Les orientations définies au cours de la dernière COP 21 à Paris partent de l'idée que les énergies fossiles sont la principale cause du réchauffement climatique et qu'au sein de ces énergies fossiles, le principal coupable est le charbon. Du coup, les plus grandes banques du monde, à commencer par la Banque Mondiale, ont immédiatement juré, la main sur le portefeuille, qu'elles ne financeraient plus aucune ouverture ni aucune extension de mines de charbon dans le monde. Mais quand ces décisions vertueuses commenceront-elles à produire leurs effets dans la réalité ?

Certes, de bonnes nouvelles sont venues de Chine, dont l'importance n'est pas négligeable, puisque ce pays produit et utilise à lui seul près de la moitié du charbon mondial. Selon son gouvernement, près de 1000 mines de charbon ont été fermées en 2015, et le même chiffre devrait être atteint en 2016. Résultat : la part du charbon dans le mix énergétique chinois est passée de 65 % à 63 % au cours des cinq dernières années. Il ne s'agit pas seulement de vertu écologique, mais de nécessité, puisque l'air des villes et des campagnes chinoises est de plus en plus irrespirable.

Hélas, cette bonne nouvelle est contrebalancée par deux autres informations plus inquiétantes : d'une part, l'Inde, qui cherche désespérément à fournir de l'électricité à ses 240 millions d'habitants qui en sont encore privés, choisira vraisemblablement le charbon pour y arriver, puisque c'est l'énergie la moins chère. D'autre part, n'oublions pas que les deux partis allemands au pouvoir, SPD et parti Chrétien-Démocrate, ont publié en décembre 2013 un communiqué commun qui affirme que

« les centrales à charbon font partie intégrante du bouquet énergétique et sont indispensables dans un avenir prévisible ».

On peut donc penser que la production et la consommation mondiales de charbon continueront à augmenter dans les années à venir. C'est d'ailleurs ce que prévoit l'Agence Internationale de l'Energie de l'OCDE, qui pronostique une augmentation moyenne de 0,8 % par an jusqu'à 2020, puis une augmentation de 0,4 % par an jusqu'à 2040. Il faudrait donc attendre 2050 pour que l'agonie du charbon commence effectivement.

La solution, une taxe carbone

Peut-être ces « prévisions » sont-elles pessimistes. Mais il ne faut pas croire que la croissance réelle de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique mondial suffit pour se passer des énergies fossiles : l'énergie produite par le vent, par le soleil et par les barrages hydroélectriques est intermittente, et il faut donc maintenir d'autres capacités de production dont le charbon ! En fait, tant que le charbon, dont les réserves sont en outre extrêmement abondantes, sera l'énergie la moins chère, il sera difficile d'enrayer la progression de sa consommation et donc de sa production. Il semble bien, en conséquence, que la taxe carbone, sous une forme ou sous une autre, soit le seul moyen de décourager la consommation de charbon, en le rendant plus cher que les autres formes d'énergie. Voilà qui est à la portée des pays riches, s'ils le veulent, ce qui n'est pas forcément le cas des Etats-Unis par exemple, surtout avec Donald Trump à leur tête, et qui ne séduit pas forcément les pays pauvres ! ■